



ORDRE DU TABLEAU
au 1^{er} septembre 2025
(article R. 2333-120-20 du code général des collectivités territoriales)

	Date de nomination dans le grade ou la fonction
<u>Président de la juridiction :</u> M. Yann LIVENAIS	 01/03/2025
<u>Vice-Présidents :</u> M. Laurent LÉVY BEN CHETON Mme Déborah DE PAZ	 01/09/2018 01/09/2023
<u>Premiers conseillers :</u> M. Pascal GOURIOU M. Pierre-Marie HOUSSAIS M. André-Dominique ZARRELLA Mme Roselyne OUISSE M. Benoît JEANNE M. Pierre CHATELLIER M. Jean-François MAILLET M. Frédéric PIERRE Mme Aurélie BENOIT Mme Marie ORLHAC	 01/04/2009 13/05/2014 01/04/2018 31/12/2018 01/01/2024 01/01/2024 01/01/2024 01/01/2024 15/01/2024 01/01/2025
<u>Conseiller :</u> M. Raphaël OHANIAN	 01/01/2025

Le Président

Yann LIVENAIS



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Yann LIVENAIS, président du Tribunal du stationnement payant, certifie que l’Ordre du Tableau au 1^{er} septembre 2025 établi, en application de l’article R. 2333-120-20 du code général des collectivités territoriales, est affiché dans le panneau d’affichage, situé à la salle d’audience - 2 rue Édouard Michaud – 87000 Limoges et publié sur le site internet, à compter du 1^{er} septembre 2025.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le président du tribunal

Yann LIVENAIS